

Emploi, rémunération et heures de travail, janvier 2020

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 27 mars 2020

La COVID-19 et l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Statistique Canada fait un suivi étroit des effets de la COVID-19 (coronavirus) sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail au Canada.

En janvier, l'écllosion de la COVID-19 n'a eu aucun effet sur les estimations de la rémunération hebdomadaire moyenne, de l'emploi salarié et des heures travaillées. À ce moment-là, la COVID-19 commençait à apparaître dans certains pays, mais elle n'était pas encore considérée comme étant une pandémie.

Les effets de l'écllosion de la COVID-19 continuent d'être suivis et pourraient être plus visibles dans les estimations de février pour certaines industries. Ces effets seront vraisemblablement observés de manière plus généralisée en mars et au cours des mois suivants. L'analyse menée au cours des prochains mois visera à fournir de l'information relative à l'écllosion de la COVID-19.

Statistique Canada produit également les estimations de l'emploi au moyen de son Enquête sur la population active (EPA). Cette enquête est la source d'information officielle sur le taux de chômage. La prochaine diffusion des données de l'EPA doit avoir lieu le 9 avril, pour la période de référence allant du 15 au 21 mars.

Statistique Canada continuera à fournir de l'information sur les répercussions de la COVID-19 sur le marché du travail canadien au fur et à mesure que de nouvelles données deviennent disponibles.

Alors que la situation du marché du travail a changé depuis janvier, les données remontant au début de l'année sont importantes lorsqu'il s'agit de suivre quand et où les changements auront lieu au cours des mois prochains. Ce communiqué servira donc comme point de référence pour mesurer les effets de l'écllosion de la COVID-19.

La rémunération hebdomadaire moyenne des employés salariés non agricoles s'est établie à 1 051 \$ en janvier, en hausse de 0,6 % par rapport au mois précédent. Par rapport à 12 mois plus tôt, la rémunération a augmenté de 4,0 %.

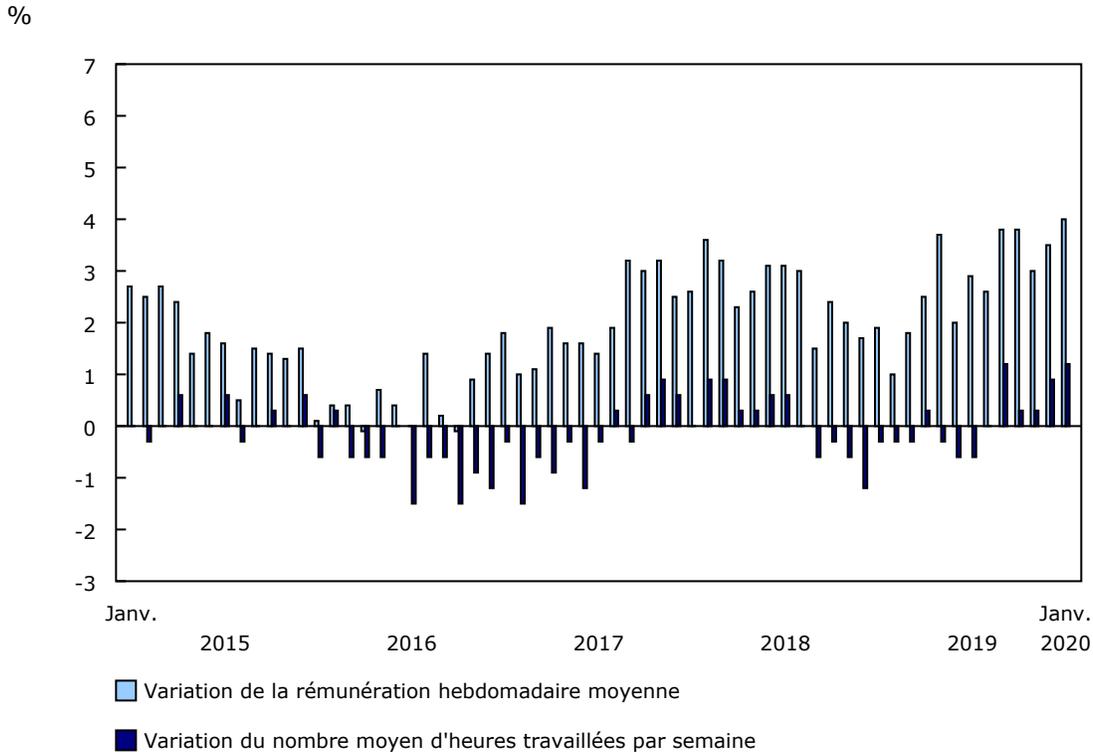
En général, la variation de la rémunération hebdomadaire s'explique par un certain nombre de facteurs, y compris la croissance des salaires, la variation de la composition de l'emploi par industrie, par profession et par niveau d'expérience de travail, ainsi que le nombre moyen d'heures travaillées par semaine.

Les employés salariés non agricoles ont travaillé en moyenne 33,0 heures par semaine en janvier, en hausse à la fois par rapport au mois précédent (32,8 heures) et par rapport à janvier 2019 (32,6 heures).



Graphique 1

Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne et du nombre moyen d'heures travaillées par semaine



Source(s) : Tableau 14-10-0223-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

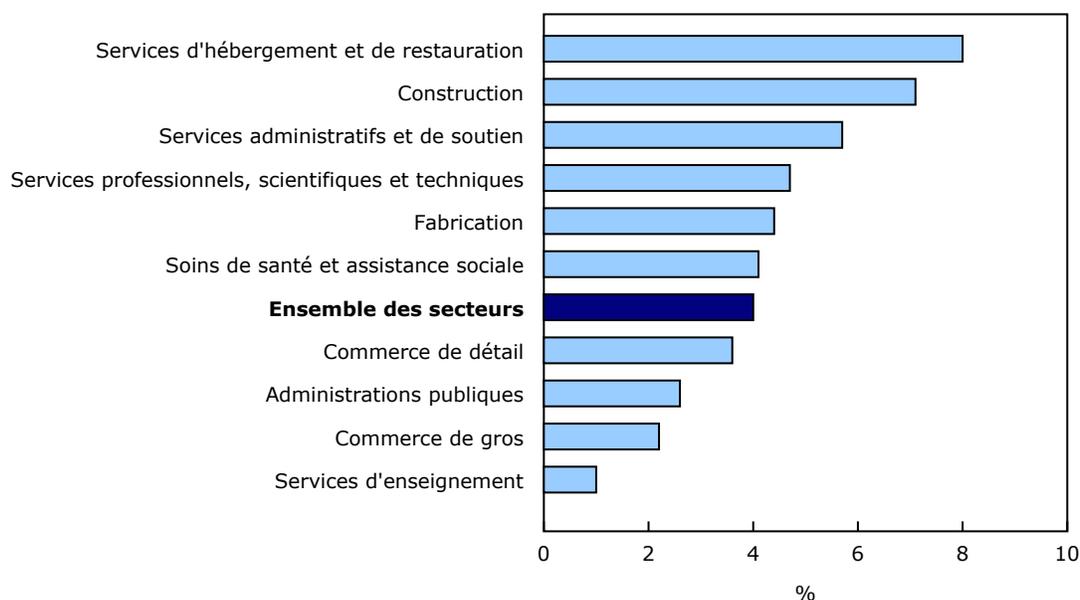
Pour examiner les résultats les plus récents de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans un format interactif, visitez la page « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) ».

Hausse de la rémunération dans 9 des 10 principaux secteurs d'activité

Comparativement à janvier 2019, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté dans 9 des 10 principaux secteurs d'activité (sur le plan de l'emploi); les services d'hébergement et de restauration ont enregistré la hausse la plus marquée. La rémunération a peu varié dans les services d'enseignement.

Graphique 2

Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne dans les 10 principaux secteurs, janvier 2020



Source(s) : Tableau 14-10-0220-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0047).

Dans les services d'hébergement et de restauration, les employés salariés ont gagné en moyenne 438 \$ par semaine en janvier, en hausse de 8,0 % par rapport à 12 mois plus tôt. Les restaurants à service complet et les établissements de restauration à service restreint ont contribué le plus à l'augmentation. La majeure partie de la hausse dans ce secteur s'est produite au cours des trois premiers trimestres de 2019.

Comparativement à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 7,1 % dans le secteur de la construction, passant à 1 330 \$. Cette hausse est principalement attribuable au sous-secteur des entrepreneurs spécialisés, qui représente environ 60 % de tous les emplois salariés dans la construction.

La rémunération dans les services administratifs et de soutien a progressé de 5,7 % pour s'élever à 870 \$ en janvier. La hausse est surtout attribuable aux augmentations enregistrées au Québec et en Colombie-Britannique. À l'échelle nationale, les services relatifs aux bâtiments et aux logements ainsi que les services d'enquêtes et de sécurité ont contribué le plus à la croissance. La rémunération moyenne dans les services administratifs et de soutien suit une tendance à la hausse depuis août 2019.

Les employés salariés des services professionnels, scientifiques et techniques ont gagné en moyenne 1 476 \$ par semaine en janvier, en hausse de 4,7 % comparativement à 12 mois plus tôt. La croissance est principalement attribuable à l'industrie bien rémunérée des services de conception de systèmes informatiques et des services connexes, dans laquelle tant la rémunération que l'emploi ont progressé de façon marquée comparativement à janvier 2019.

Chez les employés salariés du secteur de la fabrication, la rémunération était de 1 176 \$, en hausse de 4,4 % comparativement à 12 mois plus tôt. Le Québec a contribué le plus à cette croissance. À l'échelle nationale, la fabrication d'aliments et la fabrication de produits métalliques ont contribué le plus à la hausse.

Dans les soins de santé et l'assistance sociale, la rémunération a progressé de 4,1 % par rapport à 12 mois plus tôt, passant à 955 \$. La Colombie-Britannique a contribué le plus à cette hausse. À l'échelle nationale, l'essentiel de cette augmentation a été observé dans le sous-secteur des services de soins de santé ambulatoires.

Par rapport à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne dans le commerce de détail a augmenté de 3,6 % pour s'établir à 626 \$ en janvier; la majeure partie de la hausse s'est produite d'avril à octobre. Comparativement à 12 mois plus tôt, le sous-secteur des magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires a connu les croissances les plus prononcées de la rémunération dans le commerce de détail.

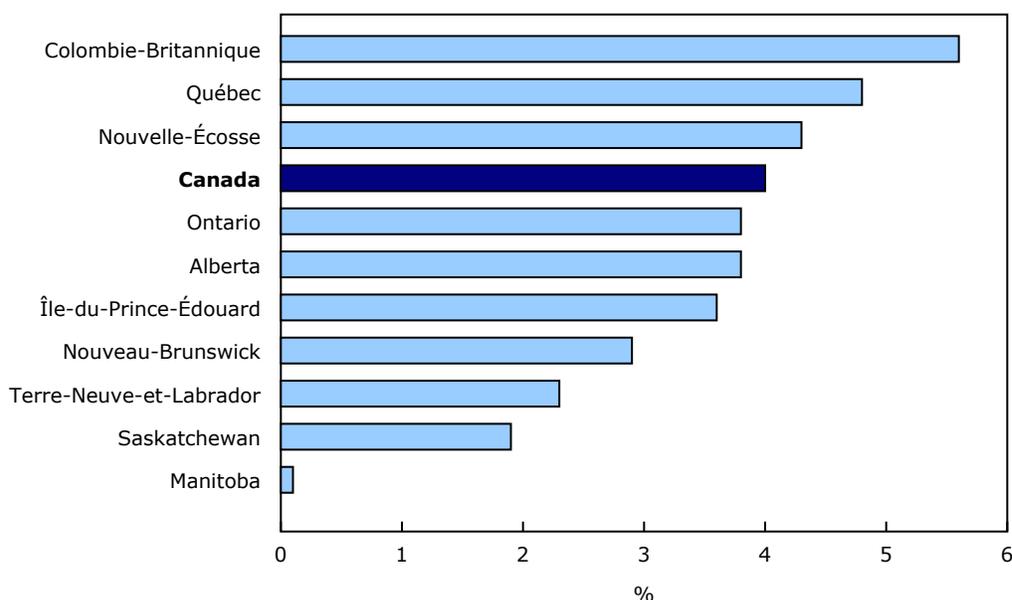
Des augmentations de la rémunération hebdomadaire moyenne ont également été observées dans les administrations publiques (en hausse de 2,6 % pour se chiffrer à 1 357 \$) et le commerce de gros (en hausse de 2,2 % pour atteindre 1 247 \$).

Rémunération en hausse dans presque toutes les provinces

Comparativement à janvier 2019, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé dans toutes les provinces, sauf au Manitoba, où elle a peu varié. La Colombie-Britannique a affiché la plus forte hausse en pourcentage de la rémunération.

Graphique 3

Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne, selon la province, janvier 2020



Source(s) : Tableau 14-10-0222-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0049).

Par rapport à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne en Colombie-Britannique a progressé de 5,6 % pour s'élever à 1 027 \$. Le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale a contribué le plus à la croissance.

Les employés salariés au Québec ont gagné en moyenne 995 \$ par semaine en janvier, en hausse de 4,8 % par rapport à 12 mois plus tôt. La croissance était généralisée à l'échelle sectorielle, mais essentiellement attribuable au secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, à celui de la construction et à celui des services administratifs et de soutien.

Les employés salariés de la Nouvelle-Écosse ont gagné en moyenne 932 \$ par semaine en janvier, en hausse de 4,3 % par rapport à 12 mois plus tôt. Le commerce de détail a contribué le plus à l'augmentation, bien que la croissance ait été répartie dans de nombreux secteurs. La rémunération en Nouvelle-Écosse suit une tendance à la hausse depuis le milieu de 2018.

Comparativement à 12 mois plus tôt, la rémunération en Ontario s'est accrue de 3,8 % en janvier pour s'élever à 1 068 \$. Le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques a contribué le plus à l'augmentation.

Par rapport à 12 mois plus tôt, la rémunération en Alberta a progressé de 3,8 %, passant à 1 190 \$. Le secteur de la construction a contribué le plus à la hausse.

La rémunération à l'Île-du-Prince-Édouard a augmenté de 3,6 % par rapport à 12 mois plus tôt pour passer à 883 \$, et cette croissance s'est répartie dans de nombreux secteurs.

Au Nouveau-Brunswick, la rémunération a progressé de 2,9 % par rapport à 12 mois plus tôt, passant à 952 \$. Le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale a contribué le plus à cette croissance.

Des augmentations de la rémunération hebdomadaire moyenne ont aussi été observées à Terre-Neuve-et-Labrador (en hausse de 2,3 % pour s'établir à 1 067 \$) et en Saskatchewan (en hausse de 1,9 % pour atteindre à 1 046 \$).

Hausse notable de l'emploi salarié

De décembre à janvier, le nombre d'employés salariés a progressé de 64 900. Des augmentations ont été enregistrées dans de nombreux secteurs, le commerce de détail ayant enregistré la plus forte hausse. L'Ontario a été à l'origine de la majeure partie de la progression de l'emploi salarié total. Des hausses plus faibles ont été observées au Manitoba, en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick, alors qu'il y a eu peu de variation dans les autres provinces.

Croissance de l'emploi dans presque tous les secteurs depuis janvier 2019

Par rapport à 12 mois plus tôt, le nombre d'employés salariés a augmenté de 292 800 (+1,7 %) en janvier. L'emploi a progressé dans presque tous les secteurs, les soins de santé et l'assistance sociale (+61 800 ou +3,1 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (+39 600 ou +4,1 %) et les services d'enseignement (+39 400 ou +3,0 %) ayant affiché les hausses les plus prononcées. En revanche, la baisse la plus prononcée dans l'emploi salarié a été enregistrée dans le secteur de la fabrication (-7 900 ou -0,5 %).

L'emploi salarié a augmenté dans toutes les provinces sauf à Terre-Neuve-et-Labrador, où il y a eu peu de variation par rapport à janvier 2019. Les augmentations les plus prononcées ont été observées en Ontario (+121 300 ou +1,8 %), au Québec (+88 700 ou +2,4 %) et en Colombie-Britannique (+47 800 ou +2,1 %).

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Ce plan se fonde sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès relatifs aux objectifs mondiaux liés au développement durable. Le présent communiqué contribuera à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

Dans le cadre de cette diffusion des données de janvier 2020, les estimations désaisonnalisées ont été révisées en fonction des facteurs saisonniers les plus récents. Les estimations ont fait l'objet d'une révision chronologique remontant à 2001. Un petit nombre d'industries ont fait aussi l'objet de révisions chronologiques selon la province ou le territoire.

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ un million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada, l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui recueille des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements, et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Au moment de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont l'objectif premier est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle du taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont assez semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération comprennent les heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0358-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 14 avril.

Prochaine diffusion

Les données de février sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail seront diffusées le 30 avril.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Janvier 2019	Décembre 2019 ^r	Janvier 2020 ^p	Décembre 2019 à janvier 2020	Janvier 2019 à janvier 2020	Décembre 2019 à janvier 2020	Janvier 2019 à janvier 2020
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	1 010,14	1 044,19	1 050,59	6,40	40,45	0,6	4,0
Foresterie, exploitation et soutien	1 234,81	1 186,30	1 240,65	54,35	5,84	4,6	0,5
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 121,19	2 087,77	2 157,70	69,93	36,51	3,3	1,7
Services publics	1 811,32	1 965,23	2 018,31	53,08	206,99	2,7	11,4
Construction	1 241,77	1 318,06	1 329,90	11,84	88,13	0,9	7,1
Fabrication	1 126,34	1 162,74	1 176,35	13,61	50,01	1,2	4,4
Commerce de gros	1 219,96	1 240,85	1 246,52	5,67	26,56	0,5	2,2
Commerce de détail	604,45	624,34	626,06	1,72	21,61	0,3	3,6
Transport et entreposage	1 047,40	1 114,31	1 124,52	10,21	77,12	0,9	7,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 284,45	1 386,19	1 350,37	-35,82	65,92	-2,6	5,1
Finance et assurances	1 325,96	1 431,54	1 345,31	-86,23	19,35	-6,0	1,5
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 024,15	1 005,38	1 036,62	31,24	12,47	3,1	1,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 410,04	1 443,98	1 476,40	32,42	66,36	2,2	4,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 658,40	1 605,40	1 674,38	68,98	15,98	4,3	1,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	822,81	862,36	869,68	7,32	46,87	0,8	5,7
Services d'enseignement	1 061,95	1 097,75	1 072,28	-25,47	10,33	-2,3	1,0
Soins de santé et assistance sociale	917,64	960,14	954,96	-5,18	37,32	-0,5	4,1
Arts, spectacles et loisirs	621,65	607,03	621,91	14,88	0,26	2,5	0,0
Services d'hébergement et de restauration	405,91	427,14	438,30	11,16	32,39	2,6	8,0
Autres services (sauf les administrations publiques)	842,73	841,18	864,17	22,99	21,44	2,7	2,5
Administrations publiques	1 322,39	1 356,87	1 356,61	-0,26	34,22	0,0	2,6
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 043,04	1 066,37	1 067,46	1,09	24,42	0,1	2,3
Île-du-Prince-Édouard	851,97	872,04	882,92	10,88	30,95	1,2	3,6
Nouvelle-Écosse	893,75	920,04	932,11	12,07	38,36	1,3	4,3
Nouveau-Brunswick	925,51	959,28	952,14	-7,14	26,63	-0,7	2,9
Québec	949,39	987,88	994,90	7,02	45,51	0,7	4,8
Ontario	1 028,87	1 064,51	1 067,77	3,26	38,90	0,3	3,8
Manitoba	954,13	954,25	955,03	0,78	0,90	0,1	0,1
Saskatchewan	1 026,35	1 047,05	1 045,59	-1,46	19,24	-0,1	1,9
Alberta	1 146,50	1 171,78	1 189,72	17,94	43,22	1,5	3,8
Colombie-Britannique	973,10	1 014,52	1 027,23	12,71	54,13	1,3	5,6
Yukon	1 132,60	1 187,07	1 188,70	1,63	56,10	0,1	5,0
Territoires du Nord-Ouest	1 417,60	1 465,27	1 494,03	28,76	76,43	2,0	5,4
Nunavut	1 399,10	1 482,10	1 679,91	197,81	280,81	13,3	20,1

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Janvier 2019	Décembre 2019 ^r	Janvier 2020 ^p	Décembre 2019 à janvier 2020	Janvier 2019 à janvier 2020	Décembre 2019 à janvier 2020	Janvier 2019 à janvier 2020
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	16 830,7	17 058,6	17 123,5	64,9	292,8	0,4	1,7
Forêt, exploitation et soutien	39,9	37,0	37,1	0,2	-2,8	0,4	-7,0
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	200,7	200,0	202,0	2,0	1,2	1,0	0,6
Services publics	126,2	128,5	128,9	0,4	2,7	0,3	2,1
Construction	1 040,8	1 045,8	1 054,7	8,9	13,9	0,9	1,3
Fabrication	1 575,8	1 569,3	1 567,8	-1,5	-7,9	-0,1	-0,5
Commerce de gros	820,8	824,3	827,7	3,4	7,0	0,4	0,8
Commerce de détail	2 009,6	2 003,8	2 020,6	16,8	11,0	0,8	0,5
Transport et entreposage	773,3	794,6	796,1	1,5	22,8	0,2	3,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	342,8	347,8	348,2	0,4	5,4	0,1	1,6
Finance et assurances	740,1	758,5	759,8	1,2	19,7	0,2	2,7
Services immobiliers, de location et de location à bail	297,4	295,0	294,3	-0,7	-3,1	-0,2	-1,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	956,1	988,9	995,6	6,7	39,6	0,7	4,1
Gestion de sociétés et d'entreprises	106,8	112,3	113,5	1,3	6,7	1,1	6,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	826,6	838,8	832,8	-6,1	6,1	-0,7	0,7
Services d'enseignement	1 334,5	1 366,4	1 373,9	7,6	39,4	0,6	3,0
Soins de santé et assistance sociale	2 005,4	2 059,3	2 067,1	7,9	61,8	0,4	3,1
Arts, spectacles et loisirs	310,0	314,0	313,7	-0,3	3,7	-0,1	1,2
Services d'hébergement et de restauration	1 335,8	1 348,3	1 351,1	2,9	15,3	0,2	1,1
Autres services (sauf les administrations publiques)	555,7	556,6	558,2	1,6	2,5	0,3	0,4
Administrations publiques	1 133,7	1 154,5	1 162,4	7,9	28,7	0,7	2,5
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	216,1	216,1	215,9	-0,2	-0,2	-0,1	-0,1
Île-du-Prince-Édouard	68,1	70,5	70,5	0,0	2,4	-0,1	3,6
Nouvelle-Écosse	418,1	426,1	426,4	0,3	8,3	0,1	2,0
Nouveau-Brunswick	321,2	323,4	326,2	2,8	5,0	0,9	1,5
Québec	3 739,0	3 823,2	3 827,7	4,5	88,7	0,1	2,4
Ontario	6 566,4	6 649,6	6 687,7	38,1	121,3	0,6	1,8
Manitoba	612,4	612,5	621,1	8,6	8,7	1,4	1,4
Saskatchewan	482,4	484,7	485,4	0,6	2,9	0,1	0,6
Alberta	2 020,0	2 024,6	2 025,9	1,3	5,9	0,1	0,3
Colombie-Britannique	2 321,0	2 360,6	2 368,8	8,2	47,8	0,3	2,1
Yukon	22,3	22,3	22,5	0,2	0,2	1,1	1,0
Territoires du Nord-Ouest	26,8	26,0	26,3	0,3	-0,5	1,3	-1,9
Nunavut	17,1	19,1	19,2	0,1	2,1	0,7	12,5

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#) à [14-10-0206-01](#) , [14-10-0208-01](#) à [14-10-0223-01](#) et [14-10-0255-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2612](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données dresse un portrait détaillé du marché du travail canadien en utilisant les données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. Des estimations historiques remontant à 10 ans sont aussi incluses. Cette application interactive permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Combinez plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer vos propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous au 514-283-8300 ou composer sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Rachelle Pelletier (613-415-4867; rachelle.pelletier@canada.ca), Centre de l'information sur le marché du travail.